

# > La mobilité à Québec

Mise à niveau du lien cyclable  
existant – 4<sup>e</sup> Avenue Est  
(22<sup>e</sup> Rue à la 5<sup>e</sup> Avenue Est)

Présentation aux citoyens  
9 mai 2023



# Sujets présentés

- Mise en contexte – Vision de la mobilité active et projets d'accélération du développement du réseau cyclable pour l'été 2023
- Mise à niveau du lien cyclable existant sur la **4<sup>e</sup> Avenue Est**
  - Axe parmi les scénarios analysés en vue d'un éventuel **corridor Vélo cité** (corridor Charlesbourg-Limoilou)



# Mise en contexte

## Les bienfaits et les retombées de la mobilité active



### Environnement :

- L'empreinte environnementale d'un cycliste est de 1/10 par rapport à un automobiliste *(Gouvernement du Canada, 2022)*
- En 2017, le transport routier était responsable de 70 % des émissions de GES de l'agglomération de Québec *(Ville de Québec, 2017)*

### Santé :

- Aller au travail à vélo ou à pied:
  - Diminue le risque de développer une maladie chronique de 11 % *(Gouvernement du Canada, 2022)*
  - Augmente la productivité *(Burton, W.N., Chen, C.-Y., et coll., 2006)*
  - Diminue le taux d'absentéisme au travail *(Hendriksen, J.M. Ingrid, et coll., 2011)*
- Les personnes qui utilisent le vélo pour se rendre au travail ou à l'école ont un risque de décès 41 % inférieur à celui des personnes qui utilisent la voiture *(City of Windsor, 2019)*
- Au Canada, 15 300 décès prématurés peuvent être liés à la pollution de l'air (particules fines, dioxyde d'azote, ozone) *(Gouvernement du Canada, 2021)*

# Mise en contexte

## Les bienfaits et les retombées de la mobilité active

### Économie locale :

- La pratique du vélo et de la marche amène les gens à encourager l'économie locale et les commerces de proximité (*Jaffe, E., 2015*)
- L'ajout d'un lien cyclable sur une rue commerciale a un effet positif sur la vitalité de l'artère : (*Vélo Québec, 2022*):
  - + 37 % de visites
  - + 35 % de ventes au détail
  - + 19 % de dépenses moyennes
- À Québec, 1 kilomètre en voiture coûte :
  - 4,9 fois plus cher qu'un kilomètre en autobus;
  - 14 fois plus cher d'un kilomètre à pied;
  - 25 fois plus cher qu'un kilomètre en vélo. (*Voisin, M., Dubé J., et Coelho L., 2020*)
- Les modes de transport actifs sont beaucoup plus économiques et abordables que l'automobile pour l'individu



# Mise en contexte

## Vision de la mobilité active

Septembre 2022, lancement de la **Vision de la mobilité active** qui vise à :

- **Offrir des options** de transport actif ou collectif aux citoyens, afin qu'ils aient un choix, et ne pas imposer un seul choix par manque d'alternatives
- Proposer des options de déplacements **sobres en carbone** qui permettent d'aller dans la ville et **d'accéder aux lieux d'intérêt**
- Repartager l'utilisation de la rue de manière à assurer le **confort et la sécurité pour tous**



# Mise en contexte

## Vision de la mobilité active

Novembre 2022 : annonce de l'**accélération du développement** du réseau cyclable afin d'ajouter de nouveaux liens cyclables à **fort potentiel** dès l'été 2023

- Déploiement de nouveaux liens cyclables quatre saisons **dès l'été 2023**
- Mise en place d'aménagements cyclables **transitoires** qui pourront **évoluer dans le temps**



# Mise en contexte

## Objectifs des projets d'accélération 2023

- Améliorer le **confort et la sécurité** des piétons et des cyclistes de **tout âge et de toute capacité** (enfants, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, etc.)
  - Améliorer le **confort** avec :
    - Un lien cyclable fonctionnel toute l'année
    - Une **largeur** permettant le **dépassement**
    - **L'apaisement** de la circulation véhiculaire
  - Améliorer la **sécurité** avec :
    - Une bande de protection entre le lien cyclable et la voie automobile
    - L'amélioration de l'accès aux écoles en transport actif
    - La diminution des vitesses pratiquées
    - La diminution des conflits aux intersections
- Amélioration de la **qualité de vie** des résidants riverains
- Maintenir **l'accessibilité au secteur** pour tous les modes de transport



# Mise en contexte

## Projets d'accélération 2023

- **4<sup>e</sup> Avenue Est**

(entre la 22<sup>e</sup> Rue et la 5<sup>e</sup> Avenue Est)

Mise à niveau d'un lien existant sur 2,0 km

- **Boulevard Laurier**

(entre l'avenue des Gouverneurs et l'avenue Marguerite-Bourgeoys)

Mise à niveau d'un lien existant sur 1,6 km

- **Chemin Sainte-Foy**

(entre l'avenue de Vimy et l'avenue des Érables)

Nouveau lien cyclable sur 2,4 km

Projet transitoire qui pourra évoluer en un corridor Vélo cité

Pour un total de **6 km**





Mobilité  
**à vélo**

## Mise à niveau du lien cyclable existant - 4<sup>e</sup> Avenue Est







# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

Interventions prévues – Aménagements 2023



Perspective d'ambiance préliminaire – 4<sup>e</sup> Avenue Est

# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

## Bonifications apportées

- Élargissement des bandes cyclables
- Ajout de zones tampons
- Réduction de la largeur des voies de circulation automobile
- Révision du phasage et du minutage des feux de circulation :
  - Intersection de la 4<sup>e</sup> Avenue avec la rue des Peupliers Est
  - Intersection de la 4<sup>e</sup> Avenue Est avec la 41<sup>e</sup> Rue Est
  - Intersection de la 4<sup>e</sup> Avenue Est avec la 46<sup>e</sup> Rue Est
- Ajout d'interdiction de virage à droite au feu rouge à certaines intersections
- Protection des cyclistes aux intersections en limitant l'empiètement des véhicules dans les bandes cyclables
- Réaménagement du passage piétonnier vers le parc Gérard-Marchand

**Plusieurs de ces interventions répondent à des demandes du conseil de quartier Lairet**

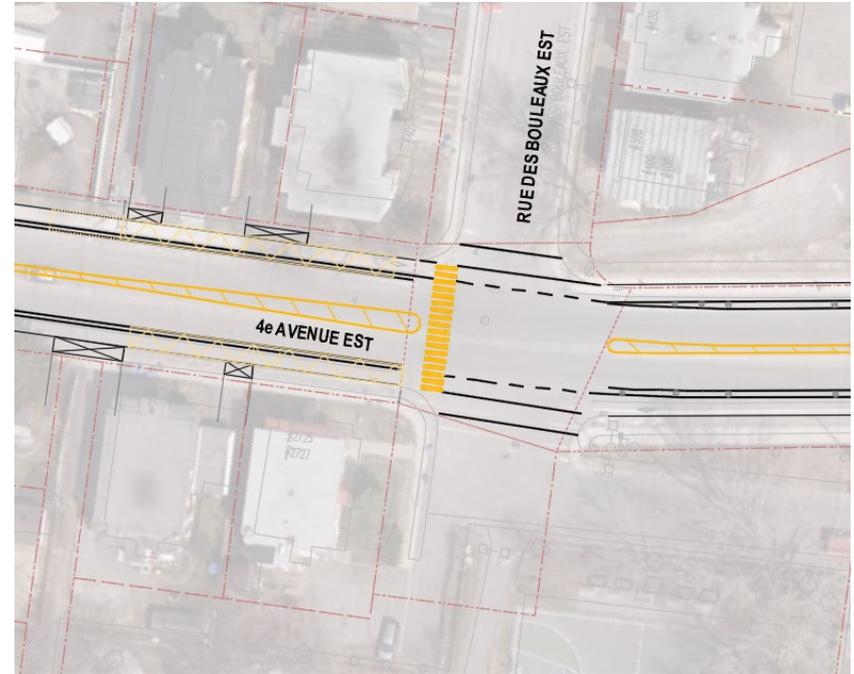


# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

## Bonifications apportées

### Intersection et traverse piétonne vers le parc Gérard-Marchand

- Réduction de la largeur des voies automobiles
- Ajout de zones tampons :
  - Entre les cyclistes et les automobilistes
  - Entre les voies de circulation automobile
- Implantation de balises dans les zones tampons

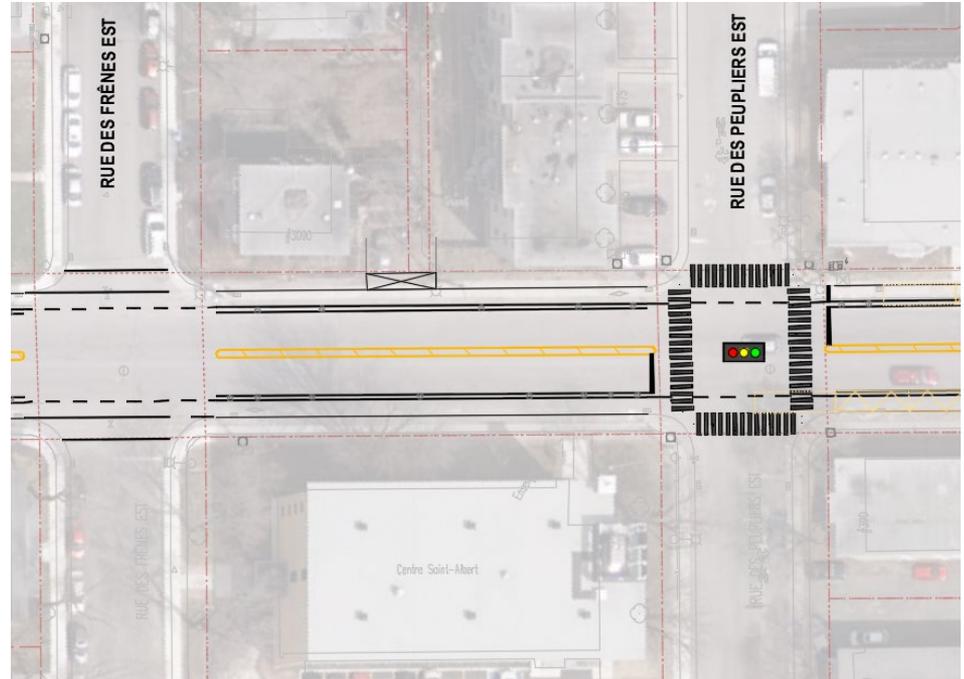


# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

## Bonifications apportées

### Zone scolaire Saint-Albert-le-Grand

- Réduction de la largeur des voies automobiles
- Ajout de zones tampon :
  - Entre les cyclistes et les automobilistes
  - Entre les voies de circulation automobile
- Implantation de balises dans les zones tampons
- Révision du phasage et du minutage des feux de circulation :
  - Intersection de la 4<sup>e</sup> Avenue avec la rue des Peupliers Est



# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

## Impacts appréhendés sur le stationnement



### Constats

- 147 espaces actuellement sur le tronçon
  - Entre la 22<sup>e</sup> Rue et la 47<sup>e</sup> Rue
    - 126 espaces, mais interdiction entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre
    - Changement dans la réglementation pour une interdiction sur toute l'année
  - Entre la 47<sup>e</sup> Rue Est et la 5<sup>e</sup> Avenue Est :
    - 21 espaces
    - 20 espaces après le réaménagement
- Taux d'occupation moyen sur la 4<sup>e</sup> Avenue Est de 9 % (données recueillies en période hivernale, au moment où il n'y a aucune restriction de stationnement)

### Mesures d'atténuation

- Aucune mesure d'atténuation n'est envisagée considérant le faible taux d'occupation du stationnement sur rue dans le secteur

# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

Aménagement stationnement en partie nord



Stationnement entre la 47<sup>e</sup>  
Rue Est et la 5<sup>e</sup> Avenue Est :

- Bande cyclable et bande de stationnement interverties

# Lien cyclable de la 4<sup>e</sup> Avenue Est

## Prochaines étapes

- Présentation au comité plénier de l'arrondissement La Cité-Limoilou : **21 avril**
- Séance d'information avec les citoyens et usagers : **9 mai**
  - [Questionnaire en ligne sur les autres enjeux de la rue](#) : jusqu'au **16 mai**
- Rencontre avec l'école Saint-Albert-le-Grand : **28 avril**
- Rencontres avec la table de concertation en accessibilité universelle : **25 avril et 4 mai**
- Mise en place du projet : **juin 2023**
- Suivis du projet:
  - Collecte de données techniques
  - Atelier d'échanges et de rétroaction après la mise en place et les premiers mois du projet : **fin 2023**
  - Ajustement du projet selon les besoins



# > La mobilité à Québec

Période de questions

